

COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 novembre 2023 à 20 h 30

Date de convocation : 09 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille	X	
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal	X	
LEBRUN	Charles-Henry		
LEGROS	Béatrice	X	
LEGROS	Christian	X	
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Sadhek		
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOR	Eric	X	
TOURSCHER	Alexandre		

Secrétaire de séance : Mme Béatrice LEGROS

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

Vente de matériels d'occasion

- Vente d'un meuble évier : 20 €
- Vente de trois faitouts alu : 20 €

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à encaisser ces deux chèques.

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Prise en charge de facture de cantine / garderie pour un enfant de l'école

Le 16 octobre 2023, le papa d'une élève scolarisée à l'école, en maternelle, est décédé.

En soutien pour la famille, le Conseil municipal décide de prendre en charge les frais de cantine et de garderie de cette enfant, pour octobre – novembre et décembre 2023.

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Encaissement de chèque

En 2022, une fuite importante a eu lieu au compteur du bâtiment Mairie. Nous avons fait une demande d'écrêtement de facture auprès de la SAUR, qui a été refusée en 2022.

À la réception de la facture SAUR, en juin 2023, basée sur la consommation 2022, au vu du montant estimée, la facture a été contestée.

Suite à une nouvelle étude de notre contestation et de la demande d'écrêtement, la SAUR a envoyé en mairie un chèque de remboursement de 2 242.20 €

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à encaisser ce chèque.

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Déclassement en domaine privé – rue des Pommiers

Le Conseil municipal décide :

- de constater la désaffectation et prononcer le déclassement du domaine public de la parcelle (environ 514 m²) située le long de la place de retournement, au fond de la rue des Pommiers.
- de prendre note que les devis de raccordement, le prix et les modalités de cession seront déterminés lors d'une prochaine séance,

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Renouvellement de poste contractuel

Depuis la mi-juillet 2023, un agent a été recruté en contrat de droit privé au service technique jusqu'au 31 décembre 2023.

Au vu de la qualité de son travail, le Conseil municipal décide de renouveler son contrat jusqu'au 31 décembre 2024, dans les mêmes conditions qu'actuellement.

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Programme local d'habitat

Au vu du plan distribué à l'assemblée, le Conseil municipal donne un avis favorable au programme local d'habitat.

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

C.L.E.C.T.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, le Conseil municipal donne un avis favorable à la C.L.E.C.T.

POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 1

Convention de mise à disposition des agents au profit de l'agglomération

Comme chaque année, le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention de mise à disposition des agents communaux au profit de la C.A. Lisieux Normandie pour l'année 2023

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Subvention – Rallye Raid

Dans le cadre de ses études, l'association les Vikings en 4L, dont un des membres fondateurs est domicilié à Coquainvilliers, va participer à un rallye raid.

Le Conseil municipal décide de donner une subvention de 100 € à cette association.

POUR : 12 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Conseil d'école – affaires scolaires

Claire BRU présente le compte rendu du conseil d'école :

- 113 enfants scolarisés pour 81 familles.
- les enfants de 79 familles déjeunent à la cantine.
- effectif important en maternelle.
- le directeur précise que le maquillage est interdit à l'école.
- un questionnaire a été fait par chaque élève concernant le harcèlement à l'école.
- un vote aura lieu par et pour les élèves le vendredi 17 novembre 2023
- une collecte de jouet aura lieu début décembre 2023.

Travaux et voirie

Didier MARTIN présente les travaux réalisés :

- les jeux pour les enfants de moins de 6 ans ont été installés à l'espace de loisirs,
- les illuminations de Noël seront installées début décembre ainsi que des décors (fils lumineux) dans les arbres de la cour de l'école,
- la porte de la cantine scolaire devrait être bientôt changée.

Mise en place d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Le gouvernement permet aux collectivités territoriales de mettre en place une prime de pouvoir d'achat. Un avis doit être sollicité auprès du comité social territorial du centre de gestion.

Après avoir délibéré, l'assemblée propose le tableau suivant pour avis auprès du CDG 14 :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant envisagé par le conseil municipal
Inférieure ou égale à 23 700 €	400 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	200 €

Mobilité – agglomération

Un habitant de la commune sera proposé pour participer à cette commission.

Commission de contrôle des listes électorales

2 conseillers municipaux : Pascale DUBOIS, Pascal LEBOCQ

2 électeurs – représentant le Tribunal : Claudine DUCCELLIER, Joëlle VILFEU

2 électeurs – représentant la Préfecture : Mr GROULT, Laurent CHRETIEN

Questions diverses

Mme le Maire sollicite l'avis de l'assemblée concernant le maintien de la délibération du 24.03.2022 concernant l'octroi d'une location gracieuse par an pour les élus et les agents communaux : l'assemblée souhaite le maintien de cette délibération car il est constaté que cet avantage est très peu utilisé.

Le rallye de Pont l'Evêque aura lieu le dimanche 3 décembre sur la commune.

Prochaines réunions :

Commission Travaux : lundi 20 novembre à 19 h 00

Commission Fêtes et cérémonies : lundi 04 décembre 18 h 00

Commission Communication : lundi 04 décembre 19 h 00

Conseil municipal : lundi 18 décembre à 20 h 30

Jury des maisons illuminées : jeudi 28 décembre à 18 h 30

Vœux du maire : 05 janvier 2024 à 19 h 00